

## Penser la sécurité sociale à long terme

Oui, il est nécessaire de penser la sécurité sociale à long terme. Et cela malgré l'ampleur des incertitudes qui marquent l'avenir proche et surtout lointain. Le Département Fédéral de l'Intérieur a ouvert ce chantier. Les rapports IDA FiSo sont déposés et déjà utilisés dans les processus de négociations et de décisions politiques (Table ronde et vraisemblablement la mise en œuvre d'Objectif 2001).

Or, les variables retenues pour imaginer l'horizon des diverses branches de la sécurité sociale relèvent essentiellement de la *démographie*, de la *croissance économique* et de l'ampleur du *chômage*. Pourquoi d'autres variables majeures sont-elles pratiquement passées sous silence ?

*Exemples.* Au cours des quinze dernières années, les *inégalités sociales* ont cru en Suisse. On observe une bipolarisation, les "riches" devenant de plus en plus riches et des groupes sociaux entiers basculant dans la pauvreté. En outre, des variables telles que la *cohésion sociale*, sont à peine retenues, ce qui est étrange. Or, dès ses origines, la fonction essentielle de la sécurité sociale a été de garantir cette cohésion sociale en luttant contre les risques majeurs, en particulier la paupérisation.

### Penser à l'horizon de l'année 2010

Plusieurs aspects de ce que sera l'an 2010 sont prévisibles, en particulier certains changements démographiques. Mais on peut douter de la pertinence d'une démarche qui exclut un certain nombre de *changements sociaux* probables. J'illustre ce propos par deux exemples.

a) Il y a dix ans (pas plus), nous en étions, en Suisse, à nous poser la question suivante : *Avons-nous des pauvres ?* (notez le point d'interrogation). C'est le titre d'une motion déposée devant le Parlement du Canton de Neuchâtel. De larges milieux doutaient explicitement de l'existence d'un processus de paupérisation en Suisse.

b) Dans les cercles scientifiques, la lucidité n'était guère plus brillante. Il y a tout juste dix ans était lancé le Programme national de recherche No 29 : "*Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale*". Dans le cadre d'un concours national, 108 projets ont été déposés venant des horizons scientifiques les plus divers.

Pratiquement, aucun d'entre eux ne proposait d'analyser des phénomènes comme l'*aide sociale*, la *pauvreté* et les effets du *chômage* ! La commission d'experts chargée de piloter le programme a dû prendre son bâton de pèlerin pour trouver des chercheurs disposés à conduire de telles études. Cinq années plus tard, ce sont ces thèmes qui ont prioritairement retenu l'attention du public.

### Ce qui se cache derrière les chiffres

Bien sûr, les mesures doivent être chiffrées. Reste à comprendre ce qui se cache derrière les chiffres. Ainsi, à propos de l'alignement de la rente de veuve sur la rente de veuf, on considère qu'une économie de quelque 1000 millions est possible, mais que celle-ci sera grignotée pour 20 % par les coûts transférés sur l'assurance-chômage et sur l'aide sociale. La signification d'une telle péjoration du statut des personnes est à peine évoquée, pas plus d'ailleurs que les coûts induits par ces processus d'exclusion.

En fait, on a bien chiffré les coûts des divers régimes actuels et les effets financiers des variantes retenues, on ne s'est guère interrogé sur deux aspects fondamentaux : le coût social des souffrances et des difficultés que connaissent les personnes concernées par les restrictions envisagées et le coût financier des conséquences de la dégradation de leur statut et de leurs ressources.

Il est difficile de mettre en œuvre de telles analyses, mais pas du tout impossible. Les pronostics d'IDA FiSo auraient gagné à mieux prendre en compte ces dimensions du problème. Considérer que *la pauvreté a un coût* n'est pas seulement une question rhétorique, mais une dimension majeure de toute planification en matière de sécurité sociale. L'exclusion, c'est la voie ouverte vers la maladie, les dépendances et parfois la prison. Qui va payer la facture de l'insécurité sociale ?

### **Le statu quo peut coûter très cher**

Avec raison, mais curieusement en annexe, le rapport IDA FiSo 2 évoque de nouveaux risques sociaux. En fait, certains de ces "risques" ne sont que la conséquence des changements heureux et désirés qu'ont connus notre société et nos modes de vie au cours des récentes décennies.

C'est le cas de l'impressionnant allongement de l'espérance de vie et, au sein même de la vieillesse, de l'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé. Encore faut-il savoir assumer ses succès.

Or, dans le même temps, s'est installée l'idée de *vieillesse coûteuse*.

Un climat de *peur* est allé se renforçant. Notre incapacité à résoudre les problèmes de la protection sociale des personnes très âgées et *dépendantes* crée une situation d'inquiétude qui freine l'expression des solidarités entre les générations. Le spectre d'une fin de vie longue, marquée par la maladie, et donc coûteuse, devient une lourde préoccupation, *sans commune mesure avec les risques réels encourus*.

Pour débloquer cette situation et dynamiser les échanges entre les générations, il convient de mettre en place des solutions satisfaisantes. Ainsi, l'accès à un maintien à domicile de qualité et à des prix modérés devient une priorité qui exige un renforcement des initiatives prises jusqu'ici, mais trop inégalement distribuées sur le territoire national.

De même, pour les personnes qui doivent avoir recours à un établissement médico-social, la perspective de "tout perdre" et de se trouver "au bord de l'assistance" devrait être écartée.

La réduction de ce "*nouveau risque social majeur*" a un coût. Un impôt sur les successions serait de nature à répartir beaucoup plus équitablement ce risque qui, pour l'instant, crée des inégalités insupportables entre des familles et des personnes qui vivent des situations sociales identiques, ou sont même des voisins de palier.

Quels bénéfices peut-on attendre d'une telle mesure ? D'abord, on peut assister à une réelle décrispation des relations intergénérationnelles. On peut aussi réduire des tendances à la thésaurisation qui ne vont pas manquer de s'aggraver si l'on en reste à la situation actuelle. Enfin, on peut imaginer que l'immense énergie dont disposent les retraités d'aujourd'hui et de demain pourrait s'exprimer davantage et fournir des prestations matérielles et immatérielles aux jeunes générations.